

## **Racine Marseille sur la cession d'une filiale du groupe malaisien coté SCOMI**

Racine Marseille a conseillé le groupe malaisien SCOMI, coté en Malaisie, dans le cadre de la cession de la totalité des titres de sa filiale française SCOMI Anticor au groupe VINK+Co pour un montant global de 3,7MUSD.

Le groupe SCOMI, qui emploie plus de 9.000 salariés et a réalisé un chiffre d'affaires en 2017 d'un montant d'environ 250MUSD, est spécialisé dans les secteurs de l'énergie et de la logistique.

Ses secteurs d'activité comprennent Oilfield Services, Transport Solutions et Marine Services. Le secteur Oilfield Services est actif dans la fourniture et la fabrication d'équipements, la fourniture d'une gamme de produits chimiques spécialisés et la fourniture de services. Le secteur Solutions de transport est engagé dans le développement, la conception, la fabrication et la fourniture d'équipements et de services d'infrastructure de transport monorail et de services connexes de soutien technique. Le secteur Services maritimes fournit des services de transport de granulats en vrac pour l'industrie du charbon. Le groupe est présent sur une cinquantaine de sites dans plus de 20 pays, dont principalement l'Afrique, le Brésil, l'Inde et la Malaisie.

Le groupe VINK+Co est un groupe allemand spécialisé dans l'approvisionnement en matières premières, pièces de rechange et installations et machines ainsi que dans la réalisation de projets stratégiques, notamment dans les domaines Oil&Gas et pétrochimie, intervenant principalement en Afrique, au Moyen Orient et en Asie.

Dans le cadre de cette opération, l'équipe Racine Marseille était menée par Valerie Foudriat-Fernandez, Associée, Emilie Million-Rousseau Associée en Droit Social et Céline Prêtre, Avocat.

### **A propos de Racine :**

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 200 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats TAGLaw et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.

Le bureau de Marseille est implanté dans cette ville depuis plus de 40 ans. Il intervient en conseil et contentieux auprès de PME, groupes nationaux et groupes internationaux, sociétés cotées et non cotées.